

ANNEXE

LISTE DES POSTES A EXIGENCES PARTICULIERES ET A PROFIL

ANNEE SCOLAIRE 2026-2027

I. Table des matières

I. POSTES A EXIGENCE PARTICULIERE POURVUS PAR UNE COMMISSION DE SELECTION (participation au mouvement).....	2
1. CONSEILLER(ÈRE) PÉDAGOGIQUE GÉNÉRALISTE.....	2
2. CONSEILLER(ÈRE) PÉDAGOGIQUE NUMÉRIQUE.....	3
3. CONSEILLER(ÈRE) PÉDAGOGIQUE AUPRÈS DES IENS CHARGÉS DE L'ÉCOLE INCLUSIVE....	4
4. ENSEIGNANT(E) EN UNITÉ D'ENSEIGNEMENT ET EN ÉCOLE SUR POSTE TSA (TROUBLES DU SPECTRE AUTISTIQUE) (PRÉ-ÉLÉMENTAIRE ET ÉLÉMENTAIRE).....	6
5. ENSEIGNANT(E) EN DISPOSITIF RELAIS (CLASSE ET ATELIER) EN COLLÈGE	8
6. ENSEIGNANT(E) EN CENTRE PÉNITENTIAIRE	9
7. ENSEIGNANT(E) SPÉCIALISÉ(E) CHARGÉ(E) DE L'AIDE À DOMINANTE RELATIONNELLE EN CMPP, À L'ALEFPA A SAINT-PAUL ET AU CMPP HENRI WALLON À SAINT-DENIS.....	10
8. ENSEIGNANT(E) EN DISPOSITIF INTÉGRÉ THÉRAPEUTIQUE ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE (DITEP)	12
9. ADJOINT(E) EN CENTRE PLEC « PARLER, LIRE, ÉCRIRE, COMPTER ».....	14
10. ADJOINT(E) EN CENTRE DE LECTURE ÉCRITURE.....	15
11. ENSEIGNANT(E) EN CLASSE PASSERELLE (ACCUEIL DES ENFANTS DE MOINS DE TROIS ANS EN MILIEU MIXTE, ASSOCIANT SERVICES DE LA PETITE ENFANCE ET ÉCOLE)	17
12. CHARGÉ(E) DE MISSION AU CENTRE ACADÉMIQUE POUR LA SCOLARISATION DES ENFANTS ALLOPHONES NOUVELLEMENT ARRIVÉS ET DES ENFANTS ISSUS DE FAMILLES ITINÉRANTES ET DE VOYAGEURS (CASNAV)	19
13. DÉLÉGUÉ(E) USEP	21
14. ENSEIGNANT(E) EN UNITÉ D'ENSEIGNEMENT ACCUEILLANT LES ADOLESCENTS EN RUPTURE SCOLAIRE	24
15. ENSEIGNANT(E) EN UNITÉ D'ENSEIGNEMENT ACCUEILLANT LES ADOLESCENTS EN RUPTURE SCOLAIRE EN MAISON À CARACTÈRE SOCIAL (MECS).....	26
16. COORDONNATEUR(RICE) DES ÉCOLES DE MAFATE	28
17. DIRECTEUR(RICE) D'ÉCOLE À MAFATE	30
18. ÉVALUATEUR(TRICE) PARCOURS SCOLAIRE ENSEIGNANT(E) SPÉCIALISÉ(E) OU PSYCHOLOGUE SCOLAIRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE À LA MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES (MDPH).....	32
II. POSTES A PROFIL (hors mouvement)	34
1. ENSEIGNANT(E) EN UNITÉ LOCALISÉE POUR L'INCLUSION SCOLAIRE (ULIS) TROUBLES SPÉCIFIQUES DU LANGAGE ET DES APPRENTISSAGES (SPÉCIFIQUES DU LANGAGES ET DES APPRENTISSAGES (TSLA)	34
2. ENSEIGNANT EN CENTRE EDUCATIF FERME	36
3. RÉFÉRENT(E) DE BASSIN LANGUE VIVANTE ET CULTURE RÉGIONALE.....	39
4. COORDONNATEUR(RICE) POLE D'APPUI A LA SCOLARITE (PAS).....	41

I. POSTES A EXIGENCE PARTICULIERE POURVUS PAR UNE COMMISSION DE SELECTION (participation au mouvement)

1. CONSEILLER(ÈRE) PÉDAGOGIQUE GÉNÉRALISTE		
IDENTIFICATION DU POSTE	LOCALISATION	Postes vacants ou susceptibles d'être vacants répartis sur tout le département 1 poste par circonscription a minima
	PROFIL	Être enseignant du 1 ^{er} degré, titulaire du CAFIPEMF. Le conseiller pédagogique est un enseignant maître formateur qui exerce ses activités sous la responsabilité de l'inspecteur de l'éducation nationale dont il est le collaborateur direct.
	COMPÉTENCES ATTENDUES	La mission de conseiller pédagogique de circonscription requiert des connaissances pédagogiques et réglementaires actualisées. Il doit posséder les connaissances relatives à la formation des enseignants et plus généralement la formation pour adulte, en lien avec la polyvalence du premier degré. Il doit faire preuve d'une grande rigueur professionnelle, d'une maîtrise des outils informatiques, de capacités de communication et de travail en équipe, de travail en partenariat. Le poste nécessite également une grande écoute et une grande disponibilité.
	MISSIONS	Principalement pédagogiques, ses missions s'exercent dans trois champs d'action articulés : l'accompagnement pédagogique des maîtres et des équipes d'école, la formation initiale et continue des enseignants et la mise en œuvre de la politique éducative. Dans son champ d'expertise, le conseiller pédagogique est un élément moteur pour l'élaboration de projets pédagogiques innovants. En lien avec les IEN des circonscriptions concernées, il contribue à l'analyse des besoins des équipes enseignantes, à l'inventaire des ressources locales. Il accompagne et soutient la mise en œuvre de projets et les actions pédagogiques dans les écoles et apporte son expertise pour veiller à ce que les projets de partenariats soient en cohérence avec les objectifs de l'école et le contenu des programmes.
	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	Les enseignants détenteurs du CAFIPEMF et qui ont déjà exercé les fonctions, à titre définitif, de conseiller pédagogique, à La Réunion ou dans un autre département, sont dispensés de passer l'entretien.
	CONDITIONS DE NOMINATION	PEPAP : Poste à exigence particulière. Les avis favorables formulés par la commission de sélection seront valables pendant 3 ans : s'ils n'ont pas obtenu de poste concerné au mouvement 2026, les candidats bénéficiant d'un avis favorable pourront postuler de nouveau aux mouvements 2027 à 2029.
CONTEXTE ADMINISTRATIF	MODALITÉS DE CANDIDATURE	Entretien avec une commission de recrutement et participation au mouvement obligatoire.
	PILOTE	Romuald JANIN, Inspecteur de l'éducation nationale adjoint à l'inspectrice d'académie – directrice académique adjoint des services de l'éducation nationale Téléphone secrétariat A-IA-DAASEN : 0262 48 12 17

2. CONSEILLER(ÈRE) PÉDAGOGIQUE NUMÉRIQUE

IDENTIFICATION DU POSTE	LOCALISATION	<p><i>Postes vacants ou susceptibles d'être vacants implantés en circonscription</i></p> <p>Interventions dans toutes les écoles de la circonscription concernée (voir circulaire du mouvement 2021-2022)</p>
	PROFIL	<p>Enseignant du 1^{er} degré ayant développé une solide expérience des usages pédagogiques du numérique dans sa pratique de classe et/ou dans des actions de formation.</p> <p>Des compétences techniques avancées en informatique sont nécessaires.</p> <p>Bonne maîtrise de la démarche de projet, aisance dans le travail en équipe, ouverture aux actions de partenariales.</p>
	MISSIONS	<p>Dans le cadre de la politique académique, le conseiller pédagogique pour le numérique (CPC N) joue un rôle essentiel pour la généralisation des usages du numérique à l'école.</p> <p>Le CPC N contribue à l'appropriation professionnelle de ces outils par les enseignants. L'action de formateur du CPC N auprès des différents acteurs, outre les missions d'un conseiller pédagogique généraliste dont il a l'expertise, a pour double finalité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'intégration professionnelle de ces outils par les enseignants au service de l'ensemble des domaines ou disciplines, • l'usage par les élèves dans le quotidien de la classe, afin qu'en quittant l'École Primaire, ils maîtrisent les compétences du socle commun, en particulier celles du domaine 2 sur les méthodes et outils pour apprendre, • l'aide et le conseil pour la mise en œuvre dans l'académie du service public du numérique éducatif. <p>Sur le terrain, dans les écoles de la circonscription, auprès des enseignants, et le cas échéant, des partenaires institutionnels de l'école, le CPC N exerce ses fonctions, sous l'autorité de l'IEN et dans le cadre du programme de travail de la circonscription.</p> <p><i>Membre du réseau académique des ERUN et CPC Numérique, il contribue également à la réflexion départementale dans le cadre de réunions et de groupes de travail pilotés par l'IEN chargé du numérique et coordonnés par le Conseiller Numérique pour le premier degré.</i></p>
	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	<p>La détention du CAFIPEMF option numérique est particulièrement attendue. L'absence du CAFIPEMF entraîne une affectation à titre provisoire.</p> <p>La détention du CAFIPEMF et un avis favorable de la commission ad hoc entraînent une affectation à titre définitif sur le poste.</p>
CONTEXTE ADMINISTRATIF	CONDITIONS DE NOMINATION	<p><i>PEPAP : Poste à exigence particulière.</i></p> <p><i>Les avis favorables formulés par la commission de sélection seront valables pendant 3 ans: s'ils n'ont pas obtenu de poste concerné au mouvement 2026, les candidats bénéficiant d'un avis favorable pourront postuler de nouveau aux mouvements 2027 à 2029</i></p>
	MODALITÉS DE CANDIDATURE	Entretien avec une commission de recrutement et participation au mouvement obligatoire.
	PILOTE	<p>Mikaël TSANG-CHIN-SANG – Inspecteur de l'éducation nationale, chargé du Numérique Educatif pour le 1D, circonscription de Saint-Louis</p> <p>Téléphone secrétariat : 0262 26 11 90</p>

3. CONSEILLER(ÈRE) PÉDAGOGIQUE AUPRÈS DES IENS CHARGÉS DE L'ÉCOLE INCLUSIVE

IDENTIFICATION DU POSTE	LOCALISATION	<p><i>Postes vacants ou susceptibles d'être vacants</i></p> <p>971708N : IEN ASH NORD OUEST ST DENIS (2 postes N°42798-42799) située 43, boulevard Léopold Raimbaud à St-Denis.</p> <p>9741560C : IEN ASH SUD (2 postes N°12435-41341) située 64 rue Roland Garros au Tampon.</p> <p>9741943U : IEN ASH NORD EST ST DENIS (2 postes N°52082-52083) située 43, boulevard Léopold Raimbaud à St-Denis.</p>
	PROFIL	<p>Le CPD auprès de l'IEN École Inclusive doit avoir une connaissance réelle et actualisée des problématiques de l'adaptation et de la scolarisation des élèves en situation de handicap et/ou en grande difficulté scolaire dans une logique « école inclusive ».</p> <p>Son action est départementale et son action quotidienne est localisée sur une des trois zones : Nord-Ouest, Sud ou Nord-Est.</p> <p>Sous l'autorité de l'IEN École Inclusive, il sera chargé des missions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Participation à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan d'actions de la circonscription :</u> <p>Aide et conseil aux équipes dans le cadre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des textes réglementaires concernant les enseignements liés à l'adaptation, et au milieu du sanitaire, du social et du médico-social ; - de la mise en œuvre des enseignements dans les établissements spécialisés ; - des dispositifs collectifs (ULIS école, collège, lycée, UE, UEE) ; - dans le cadre de la scolarisation des élèves en situation de handicap en milieu ordinaire ; <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Formation :</u> <ul style="list-style-type: none"> - suivi des enseignants des circonscriptions Ecole Inclusive (nord-est / sud-ouest), - suivi des néo-titulaires, - suivi des stagiaires CAPPEI, - suivi des maîtres de la circonscription en difficulté ou qui en font la demande, - formations pédagogiques (propositions, conception, suivi) à destination des enseignants de la circonscription, - participation (propositions, conception, interventions, suivi) aux divers stages organisés par la circonscription École Inclusive, - suivi d'établissements, de structures (SEGPA, MECS, milieu pénitentiaire, établissements médico-sociaux, sociaux, sanitaires, RSMA...), de dispositifs (projets pédagogiques, enseignements...), - suivi à la demande des enseignants scolarisant des élèves handicapés en milieu ordinaire, - participation et/ou animation de divers groupes de travail, - représentation de l'IEN École Inclusive dans diverses instances.
	MISSIONS	
	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	<p>Enseignant titulaire d'un CAEEA ou d'un CAFIPEMF (obligatoire pour une nomination à titre définitif).</p> <p>Une spécialisation ASH (École Inclusive) serait appréciée (CAPPEI ou équivalent). Compétences en bureautique (traitement de texte, Excel, magistère).</p>
	CONDITIONS DE NOMINATION	<p>PEPAP : Poste à exigence particulière.</p> <p>Les avis favorables formulés par la commission de sélection seront valables pendant 3 ans : s'ils n'ont pas obtenu de poste concerné au mouvement 2026, les candidats bénéficiant d'un avis favorable pourront postuler de nouveau aux mouvements 2027 à 2029.</p>

CONTEXTE ADMINISTRATIF	MODALITÉS DE CANDIDATURE	Entretien avec une commission de recrutement et participation au mouvement obligatoire.
	PILOTES	<p>Inspection SAEI-Antenne Nord-Est, Jean DEVRIES Mail : <u>ce.9741943U@ac-reunion.fr</u> 43 Rue Léopold Rambaud - 97400 St Denis / 0262 92 99 30</p> <p>Inspection SAEI – Antenne Nord-Ouest, Claude GOUDET-TROTET Mail : <u>ce.9741708N@ac-reunion.fr</u> 43 Rue Léopold Rambaud - 97400 St Denis / 0262 92 99 30</p> <p>Inspection SAEI- Antenne Sud, Laurent CLODIC Mail : <u>ce.9741560C@ac-reunion.fr</u> 64 Rue Roland Garros - 97430 Le Tampon / 0262 24 30 51</p>

4. ENSEIGNANT(E) EN UNITÉ D'ENSEIGNEMENT ET EN ÉCOLE SUR POSTE TSA (TROUBLES DU SPECTRE AUTISTIQUE) (PRÉ-ÉLÉMENTAIRE ET ÉLÉMENTAIRE)

LOCALISATION	<p><i>Postes vacants ou susceptibles d'être vacants :</i></p> <p>9741265G- IME LEVAVASSEUR :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 9741541G : EPPU Ma Pensée à Bras Panon - 9740591Z : EPPU Primat à Saint-Denis - 9740212M : EPPU Bory de Saint Vincent à Saint-Denis - 9740072K CLG PRIVE Saint-Michel à Saint-Denis <p>974790R-IME CLAIRE JOIE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 9740102T : EMPU Les Bougainvilliers à Saint-Paul - 9740461H : EEPU Charles Vendomèle Le Port - 9740318C : EEPU Villèle à Saint-Paul - 9741350Z : EEPU Pointe des Châteaux à Saint-Leu - 9740784J : CLG Le Bernica à Saint-Paul - 9740790R : IME CLAIRE JOIE à la Saline <p>9741549R- IME DU BAOBAB :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 9740146R : EPPU Bois de Couleurs à Bras-Panon - 9741233X : LYCEE POLYVALENT Nelson Mandela à Saint-Benoît - 97401549R : IME DU BAOBAB à Bras-Panon <p>9741333F- IME IMP CHARLES ISAUTIER :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 9740609U : EMPU Louise Michel à Saint-Pierre - 9740362A : EEPU Edmond Albius à Saint-Pierre <p>9741610G : IME SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT COMPORTEMENT SPECIALISE (SACS) BEL AVENIR à ST LOUIS</p> <p>9740745S : EEPU Les Badamiers à Saint-Denis / ULIS TSA</p> <p>9740358W : EEPU Jacques Prévert à Saint-Pierre / ULIS TSA</p> <p>9740905R : EEPU Carrosse ST PAUL / ULIS TSA</p>
PRE-REQUIS / PROFIL	<p>Instituteur ou professeur des écoles spécialisé titulaire du CAPSAIS ou du CAPA-SH, option D de préférence, ou CAPPEI.</p> <p>Si le candidat détient la certification avec le module de professionnalisation correspondant au poste, il devra suivre la formation complémentaire.</p>
MISSIONS	<ul style="list-style-type: none"> - Scolariser les élèves dans le cadre d'un dispositif non fermé sur lui-même - Prendre en charge les temps d'apprentissage scolaire en coordination avec les suivis thérapeutiques et éducatifs - Organiser le temps d'inclusion dans les classes ordinaires - Participer aux réunions de coordination et de synthèse du projet individuel d'accompagnement - Assurer la cohérence du projet personnalisé de scolarisation (PPS) - Contribuer au rayonnement du dispositif au sein de l'école.

	COMPÉTENCES ATTENDUES	<ul style="list-style-type: none"> - Capacité d'innovation pédagogique permanente - Bonne connaissance de la spécificité des publics porteurs de TSA et des stratégies éducatives de l'autisme - Capacité à collaborer étroitement avec les éducateurs et les thérapeutes qui interviennent dans le cadre du projet individuel d'accompagnement - Capacité à utiliser les méthodes adaptées aux particularités des élèves, en cohérence avec celles de l'équipe de soin - Capacité à évaluer les actions engagées - Respect de la confidentialité concernant les informations partagées avec l'équipe thérapeutique - Capacités relationnelles avec la famille. <p>LES ELEVES : porteurs de troubles du spectre autistique orientés par la CDAPH.</p>
	CONDITIONS DE NOMINATION	<p>PEPAP : Poste à exigence particulière.</p> <p>Les avis favorables formulés par la commission de sélection seront valables pendant 3 ans: s'ils n'ont pas obtenu de poste concerné au mouvement 2026, les candidats bénéficiant d'un avis favorable pourront postuler de nouveau aux mouvements 2027 à 2029</p>
	PILOTES	<p>Inspection SAEI – Antenne Nord-Ouest, Claude GOUDET-TROTET et antenne Nord-Est, Jean DEVRIES Mail : ce.9741708N@ac-reunion.fr 43 Rue Léopold Rambaud - 97400 St Denis / 0262 92 99 30</p> <p>Inspection SAEI- Antenne Sud, Laurent CLODIC Mail : ce.9741560C@ac-reunion.fr 64 Rue Roland Garros - 97430 Le Tampon / 0262 24 30 51</p>

5. ENSEIGNANT(E) EN DISPOSITIF RELAIS (CLASSE ET ATELIER) EN COLLÈGE

IDENTIFICATION DU POSTE	LOCALISATION	<p><i>Postes vacants ou susceptibles d'être vacants</i></p> <p>9740039Z : CLG Albert Lougnon à Saint-Paul 9740065C : CLG Bassin Bleu à Saint-Benoît 9740080U : CLG Bourbon à Saint-Denis 9740084Y : CLG Raymond Vergès à La Possession 9740703W : CLG Cambuston à Cambuston 9741189Z : CLG Jean Lafosse à Saint-Louis</p>
	PROFIL	<p>Professeur des écoles ou instituteur du premier degré, de préférence titulaire du CAPA-SH / CAPPEI (parcours EGPA) et disposant des compétences suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - connaissance des publics en difficultés, - expérience de la pédagogie de projet, - capacités à travailler en équipe pluri catégorielle, - qualités relationnelles : capacité à travailler avec les associations, les institutions du territoire, les parents et les équipes pédagogiques, - sens organisationnel : construction de programmes, gestion des ressources humaines, animation, - sens des responsabilités, - disponibilité : horaires variables selon les périodes. <p>Si le candidat ne détient pas la certification avec le module de professionnalisation correspondant au poste, il devra suivre la formation complémentaire.</p>
	MISSIONS	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer les enseignements auprès de 6 à 12 élèves en voie de rupture avec le système scolaire ; - Construire le projet pédagogique et éducatif avec le jeune et sa famille, l'établissement d'origine, l'équipe du dispositif relais pour définir : <ul style="list-style-type: none"> • les objectifs et les modules de formation personnalisée pour le jeune, • les conditions de la réintégration scolaire dans son collège d'origine. - Assurer la gestion du groupe pendant la durée du module de formation, l'évaluation et le suivi du dispositif et des élèves pris en charge ; - Effectuer les bilans et organiser les liens et contacts avec les équipes éducatives et les partenaires associatifs et institutionnels.
	CONDITIONS DE NOMINATION	<p>PEPAP: Poste à exigence particulière.</p> <p><i>Les avis favorables formulés par la commission de sélection seront valables pendant 3 ans : s'ils n'ont pas obtenu de poste concerné au mouvement 2026, les candidats bénéficiant d'un avis favorable pourront postuler de nouveau aux mouvements 2027 à 2029</i></p>
CONTEXTE ADMINISTRATIF	MODALITÉS DE CANDIDATURE	Entretien avec une commission de recrutement et participation au mouvement obligatoire.
	PILOTES	<p>Inspection SAEI – Antenne Nord-Est, Jean DEVRIES Mail : ce.9741943U@ac-reunion.fr 43 Rue Léopold Rambaud - 97400 St Denis / 0262 92 99 30</p> <p>Inspection SAEI – Antenne Nord-Ouest, Claude GOUDET-TROTET Mail : ce.9741708N@ac-reunion.fr 43 Rue Léopold Rambaud - 97400 St Denis / 0262 92 99 30</p> <p>Inspection SAEI-Antenne Sud, Laurent CLODIC Mail : ce.9741560C@ac-reunion.fr 64 Rue Roland Garros - 97430 Le Tampon / 0262 24 30 51</p>

6. ENSEIGNANT(E) EN CENTRE PÉNITENTIAIRE

IDENTIFICATION DU POSTE	LOCALISATION	<p><i>Postes vacants ou susceptibles d'être vacants</i></p> <p>Centre pénitentiaire de Domenjod Saint-Denis (4 postes) Centre de détention du Port (2 postes) Maison d'arrêt de Saint-Pierre (1 postes)</p>
	PROFIL	<p>Titulaire du CAEI, CAPSAIS, CAPA-SH option F ou CAPPEI (parcours EGPA de préférence), milieu pénitentiaire ou centre éducatif fermé. Si le candidat ne détient pas la certification avec le module de professionnalisation correspondant au poste, il devra suivre la formation complémentaire.</p> <p><u>Qualités requises</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - qualités d'adaptation, de disponibilité, d'écoute et de discrétion ; - aptitude à travailler en équipe et à s'intégrer au sein d'une équipe pluridisciplinaire ; - aptitude à gérer les conflits et à avoir une bonne maîtrise de soi.
CONTEXTE ADMINISTRATIF	MISSIONS	<p>L'enseignant est membre à part entière des équipes encadrantes des mineurs et des adultes incarcérés. Sa mission se décline en priorité en direction de ceux qui rencontrent de grandes difficultés scolaires ou qui sont en situation d'illettrisme.</p> <p>L'enseignant assiste aux réunions institutionnelles en fonction des besoins. Il doit pouvoir s'adapter à des groupes d'élèves se renouvelant souvent (incarcération-libération).</p>
	TEMPS DE SERVICE	<p>Il est de 24 heures et se décompose de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un service d'enseignement de 21h hebdomadaires, - 3h hebdomadaires forfaitaires (soit 108h annuelles) consacrées aux activités de coordination, de concertation ainsi qu'au suivi et à l'évaluation des personnes détenues (cf. décret 2017-444) <p>L'emploi du temps scolaire est organisé avec les différents services de l'administration pénitentiaire.</p>
	CONDITIONS DE NOMINATION	<p>Les postes conviendraient à des enseignants ayant déjà exercé face à des publics en grande difficulté et sachant s'inscrire dans le cadre d'un travail en équipe pluridisciplinaire.</p> <p>PEPAP: Poste à exigences particulières.</p> <p>Les avis favorables formulés par la commission de sélection seront valables pendant 3 ans : s'ils n'ont pas obtenu de poste concerné au mouvement 2026, les candidats bénéficiant d'un avis favorable pourront postuler de nouveau aux mouvements 2027 à 2029</p> <p>Affectation à titre provisoire la 1ère année, avec obligation de participer aux deux stages d'une semaine (un stage au titre de l'administration pénitentiaire et un au titre de l'éducation nationale)</p>
MODALITÉS DE CANDIDATURE	<p>Entretien avec une commission de recrutement et participation au mouvement obligatoire.</p>	
PILOTES	<p>Inspection SAEI – Antenne Nord-Ouest, Claude GOUDET-TROTET et antenne Nord-Est, Jean DEVRIES Mail : ce.9741708N@ac-reunion.fr 43 Rue Léopold Rambaud - 97400 St Denis / 0262 92 99 30</p> <p>Inspection SAEI- Antenne Sud, Laurent CLODIC Mail : ce.9741560C@ac-reunion.fr 64 Rue Roland Garros - 97430 Le Tampon / 0262 24 30 51</p>	

7. ENSEIGNANT(E) SPÉCIALISÉ(E) CHARGÉ(E) DE L'AIDE À DOMINANTE RELATIONNELLE EN CMPP, À L'ALEFPA A SAINT-PAUL ET AU CMPP HENRI WALLON À SAINT-DENIS

IDENTIFICATION DU POSTE	LOCALISATION	<i>Postes vacants ou susceptibles d'être vacants</i> 9741053B : CMPP Henri Vallon à Saint-Denis (3 postes) 9741552U : CMPP Savannah à Saint-Paul (1 poste)
	INTITULE DU POSTE	Enseignant spécialisé chargé de l'aide à dominante relationnelle (Ex option G). Rattachement hiérarchique et pédagogique : IEN Ecole Inclusive Nord/ Sud Rattachement fonctionnel : direction du CMPP.
	PROFIL	<ul style="list-style-type: none"> - Être titulaire du CAEI option RPM, CAPSAIS ou CAPA-SH option G, CAPPEI parcours RASED aide à dominante relationnelle de préférence. Si le candidat ne détient pas la certification avec le module professionnalisation correspondant au poste, il devra suivre la formation complémentaire - Avoir une bonne connaissance du rôle et des missions du CMPP - Adhérer au projet du CMPP - Posséder la capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire - Avoir des connaissances sur le développement global de l'enfant et de l'adolescent ainsi que sur les problématiques liées à l'adolescence - S'adapter à la diversité des pathologies - Respecter l'obligation de discrétion professionnelle dans le cadre de l'information partagée à caractère secret.
	CONDITIONS PARTICULIÈRES	<ul style="list-style-type: none"> - Intervention auprès d'un public élargi de la maternelle au lycée, - Répartition du temps de travail de 27 heures hebdomadaires : <ul style="list-style-type: none"> • 24 h de séances d'aide à dominante relationnelle ou pédagogique, • 3 h de réunions institutionnelles et de lien avec les écoles (à l'initiative du médecin chef de service). - Grande amplitude horaire (avant et après les horaires scolaires), - Adaptation aux besoins du service et à l'ouverture du CMPP (reprise anticipée obligatoire à la rentrée d'août).
	MISSIONS	<p>Évaluation et participation au suivi global des enfants et adolescents en intervenant sur la dimension psychopédagogique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - analyse des besoins éducatifs particuliers de l'enfant et de l'adolescent ainsi que de ses répercussions sur les apprentissages (bilans pédagogiques), - élaboration du projet d'aide spécialisée en prenant compte l'environnement scolaire et familial, - mise en œuvre de pratiques pédagogiques et/ou rééducatives différenciées et adaptées (suivis individuels ou en groupe), - entretiens familiaux, - relations étroites avec les écoles et établissements de scolarisation, - travailler en équipe pluridisciplinaire avec l'ensemble des professionnels de l'établissement, - participation aux réunions institutionnelles et aux réunions avec les partenaires extérieurs, - inscription des actions dans le projet d'établissement. <p>Remarque : les candidats à ce poste sont invités à prendre l'attache des CMPP.</p>
	CONDITIONS DE NOMINATION	PEPAP: Poste à exigence particulière. Les avis favorables formulés par la commission de sélection seront valables pendant 3 ans: s'ils n'ont pas obtenu de poste concerné au mouvement 2026, les candidats bénéficiant d'un avis favorable pourront postuler de nouveau aux mouvements 2027 à 2029
MODALITÉS DE CANDIDATURE	Entretien avec une commission de recrutement et participation au mouvement obligatoire.	

PILOTES

Inspection SAEI – Antenne Nord-Est, Jean DEVRIES
Mail : ce.9741943u@ac-reunion.fr
43 Rue Léopold Rambaud - 97400 St Denis / 0262 92 99 30

Inspection SAEI- Antenne Sud, Laurent CLODIC
Mail : ce.9741560C@ac-reunion.fr
64 Rue Roland Garros - 97430 Le Tampon / 0262 24 30 51

8. ENSEIGNANT(E) EN DISPOSITIF INTÉGRÉ THÉRAPEUTIQUE ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE (DITEP)

IDENTIFICATION DU POSTE	LOCALISATION	<p><i>Postes vacants ou susceptibles d'être vacants</i></p> <p>9741550S : DITEP ALFPA à Saint-Pierre (2 postes)</p> <p>9741602Y : DITEP James Marangé à Saint-Paul (3 postes dont 1 poste dépendant du DITEP James Marangé dans l'Est, implanté dans les locaux de l'APAJH : 489 rue Charles Beaudelaire à St-André)</p>
	PROFIL	<p>Situation du poste dans l'organigramme: l'enseignant est placé sous l'autorité administrative et pédagogique de son administration d'appartenance et sous l'autorité fonctionnelle du directeur de l'institut thérapeutique éducatif et pédagogique.</p> <p>Tout enseignant spécialisé du premier degré titulaire du CAPPEI.</p>
	CONTEXTE	<p>L'unité d'enseignement est intégrée à l'établissement qui comprend par ailleurs le personnel éducatif et thérapeutique chargé, dans le cadre du PIA, du suivi des jeunes, porteurs de troubles de la conduite et du comportement, orientés sur notification de la CDAPH.</p> <p><u>Nature du poste</u> : scolarisation des élèves accueillis dans les DITEP</p>
	FONCTIONS EXERCÉES	<p>- Réconcilier les jeunes avec le scolaire en restaurant l'image centré sur les apprentissages au regard du socle commun de connaissances et de compétences, visant la mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation.</p> <p>- Favoriser la découverte de nouveaux espaces culturels.</p> <p>Temps de travail de l'enseignant: obligations de service réglementaires de 24h face élèves + 108h (concertations, synthèses, animations pédagogiques...), soit 27h hebdomadaire en moyenne.</p>
	MISSIONS SPÉCIFIQUES	<p>L'enseignant inscrit son intervention dans le cadre du projet pédagogique inclus dans le projet du DITEP.</p> <p>La pratique d'une pédagogie spécialisée s'organise à partir d'un ensemble de préalables ou de détours : ramener le calme, attendre, proposer des temps conviviaux, saisir une occasion...</p> <p>Ainsi, l'enseignant doit-il puiser dans les multiples pratiques inventives de la pédagogie, varier les démarches et les supports, dans la recherche permanente d'une réponse provisoire à une situation singulière.</p> <p>Confronté constamment à des processus psychologiques et psycho-sociaux complexes, il doit, par nécessité, intégrer dans ses démarches les besoins thérapeutiques des jeunes dont il s'occupe. Pour ce faire, le travail en partenariat avec les autres professionnels de l'éducation dans l'établissement s'avère indispensable.</p> <p>L'enseignant présentera les bilans d'évaluation et d'observation pédagogique des jeunes qui lui sont confiés, lors des réunions de synthèse.</p> <p>Il participera aux décisions relatives à l'évolution de son projet personnalisé de scolarisation.</p>
	QUALITÉS ET COMPÉTENCES REQUISES	<ul style="list-style-type: none"> - Bonne connaissance du profil psychologique de l'enfant et de l'adolescent - Capacités à travailler en équipe et en réseau - Aptitudes à mettre en place une coordination - Grande maîtrise de soi et capacités d'analyse face à des situations conflictuelles - Aptitude à mettre en place des adaptations pédagogiques en lien avec le public (pédagogie du détour, de projet) et au profit des apprentissages.
	CONDITIONS DE NOMINATION	<p>PEPAP : poste à exigence particulière.</p> <p>Les avis favorables formulés par la commission de sélection seront valables pendant 3 ans: s'ils n'ont pas obtenu de poste concerné au mouvement 2026, les candidats bénéficiant d'un avis favorable pourront postuler de nouveau aux mouvements 2027 à 2029</p>

MODALITÉS DE CANDIDATURE	Entretien avec une commission de recrutement et participation au mouvement obligatoire.
PILOTES	<p>Inspection SAEI – Antenne Nord-Est, Jean DEVRIES Mail : ce.9741943U@ac-reunion.fr 43 Rue Léopold Rambaud - 97400 St Denis / 0262 92 99 30</p> <p>Inspection SAEI – Antenne Nord-Ouest, Claude GOUDET-TROTET Mail : ce.9741708N@ac-reunion.fr 43 Rue Léopold Rambaud - 97400 St Denis / 0262 92 99 30</p> <p>Inspection SAEI- Antenne Sud, Laurent CLODIC Mail : ce.9741560C@ac-reunion.fr 64 Rue Roland Garros - 97430 Le Tampon / 0262 24 30 51</p>

9. ADJOINT(E) EN CENTRE PLEC « PARLER, LIRE, ÉCRIRE, COMPTER »

IDENTIFICATION DU POSTE	LOCALISATION	<i>Postes vacants ou susceptibles d'être vacants</i> 9741358H : EEPU Maximilien Lorion au Tampon (2 postes)
	PROFIL	Compétences théoriques et pédagogiques dans les divers domaines d'apprentissage de la langue orale et écrite et des activités scientifiques et mathématiques. Connaissance et expérience dans le domaine de la gestion de la difficulté scolaire et de la pédagogie de projet. Les candidats doivent faire preuve d'une grande disponibilité, d'esprit d'initiative et disposer de bonnes qualités relationnelles. Le diplôme du CAFIPEMF n'est pas requis, mais il est souhaité.
	MISSIONS	Au sein de l'équipe du centre, les enseignants devront assurer les missions suivantes dans le cadre de l'expérimentation mise en œuvre dans la circonscription du Tampon : - préparation, encadrement et suivi pédagogique des classes accueillies (séjours de 1 semaine pour 2 classes de cycle 2, cycle 3 et/ou ULIS), - réalisation de documents pédagogiques en vue de communication en fin de séjours (supports papier et TUIC), - implication dans l'organisation, la mise en œuvre et l'évaluation des séjours, - participation en début des P1 et P3 à la formation des enseignants retenus à un séjour, - participation à l'accompagnement des enseignants des élèves reçus et à l'information et la formation des enseignants de la circonscription (accueil de collègues lors d'animations pédagogiques, ou de stages).
	MODALITÉS D'EXERCICE	Le temps de présence avec les élèves est de 24 heures et le temps de travail en équipe est de 3 heures minimum par semaine le mercredi matin ou samedi matin, auquel vient s'ajouter le travail personnel de recherche et de préparation pédagogique.
	CONDITIONS DE NOMINATION	PEPAP: Poste à exigence particulière. Les avis favorables formulés par la commission de sélection seront valables pendant 3 ans: s'ils n'ont pas obtenu de poste concerné au mouvement 2026, les candidats bénéficiant d'un avis favorable pourront postuler de nouveau aux mouvements 2027 à 2029
CONTEXTE ADMINISTRATIF	MODALITÉS DE CANDIDATURE	Entretien avec une commission de recrutement et participation au mouvement obligatoire.
	PILOTES	Romuald JANIN, Adjoint à l'inspectrice d'académie – directrice académique adjointe des services de l'éducation nationale Téléphone secrétariat de l'adjoint à l'IA-DAASEN : 0262 48 14 54 Laurent PIETRI – Inspecteur de l'éducation nationale, en charge de la circonscription de Tampon 2 Téléphone secrétariat : 0262 27 17 56

10. ADJOINT(E) EN CENTRE DE LECTURE ÉCRITURE

IDENTIFICATION DU POSTE	LOCALISATION	<p><i>Postes vacants ou susceptibles d'être vacants</i></p> <p>9741307C : Centre de lecture à Saint-Denis (3 postes) 9741532X : Classe découverte à la Plaine des Palmistes (2 postes)</p>
	PROFIL	<ul style="list-style-type: none"> - Compétences didactiques dans les domaines de l'oral, de la lecture et de l'écriture, du cycle 1 au cycle 4, connaissance sur le plurilinguisme - Connaissance approfondie de la littérature de jeunesse, de manière générale disposer d'une culture générale solide - Connaissances du contexte et partenariats sur les communes d'implantation - Capacité à innover, à créer, à s'adapter - Capacité à travailler en équipe, à collaborer, à communiquer - Connaissance et expérience dans le domaine de la difficulté scolaire <p>Le CAFIPEMF n'est pas requis, mais il est souhaité. Quelques années d'ancienneté sont souhaitables.</p> <p>Le profil recherché est un profil premier degré.</p>
	MISSIONS	<p>Dans le cadre de l'équipe animée par le responsable, les enseignants assurent les missions suivantes, inscrites dans le contexte général de la recherche et de la prévention de l'illettrisme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - construire des projets innovants en équipe, planifier des interventions, - encadrer les élèves avec les enseignants, assurer le suivi pédagogique et évaluer ses interventions, - produire des documents pour communiquer sur le site internet, - participer à la formation des enseignants ou stagiaires, usagers du centre (en particulier des enseignants des classes reçues), - collaborer à la politique culturelle et littéraire de la circonscription de rattachement.
	MODALITÉS D'EXERCICE	<ul style="list-style-type: none"> - Temps de présence avec les élèves : 24 heures - Temps de travail en équipe : 3 heures minimum par semaine correspondant aux 108 heures <p>Le mercredi matin sera désormais un temps de travail destiné à recevoir les enseignants qui ont un projet de séjour.</p> <p>Ce poste requiert :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une très grande disponibilité, adaptabilité, - de solides capacités d'adaptation à la diversité des publics sont indispensables, <p>Cet emploi ne peut pas être obtenu à temps partiel.</p>
	CONDITIONS DE NOMINATION	<p>PEPAP: Poste à exigence particulière.</p> <p>Les avis favorables formulés par la commission de sélection seront valables pendant 3 ans: s'ils n'ont pas obtenu de poste concerné au mouvement 2026, les candidats bénéficiant d'un avis favorable pourront postuler de nouveau aux mouvements 2027 à 2029.</p>
RATIF	MODALITÉS DE CANDIDATURE	Entretien avec une commission de recrutement et participation au mouvement obligatoire.

PILOTE

BAILLIET Astou, Inspectrice de l'éducation nationale en charge de la circonscription de
Sainte-Suzanne
Téléphone secrétariat : 0262 37 46 47

11. ENSEIGNANT(E) EN CLASSE PASSERELLE (ACCUEIL DES ENFANTS DE MOINS DE TROIS ANS EN MILIEU MIXTE, ASSOCIANT SERVICES DE LA PETITE ENFANCE ET ÉCOLE)

IDENTIFICATION DU POSTE	LOCALISATION	<p><i>Postes vacants ou susceptibles d'être vacants</i></p> <p>9740024H : E.E.PU Jean Jaurès à La Possession 9740040A : E.E.PU Charles Isautier au Tampon 9740157C : E.M.PU La Poussinière à Saint-Benoît 9740365D : E.E.PU Georges Fourcade à Saint-Pierre 9740416J E.M.PU Edgar Avril au Le Tampon 9740430Z : E.E.PU Rivière de l'Est à Sainte-Rose 9740591Z : E.E.PU Primat à Saint-Denis 9740604N : E.M.PU André Hoarau au Port 9740624K E.M.PU Delpha Appolina au Le Port 9740635X E.M.PU Elsa Triolet à Saint-Pierre 9740658X : E.M.PU Les Tourterelles à Saint-André 9740690G : E.M.PU Edith Piaf à Saint-Pierre 9740708B : E.M.PU Les Jacarands à Saint-Denis 9740744R : E.M.PU Ylang-Ylang à Saint-Denis 9740750X : E.M.PU Robert Debré à Saint-Louis 9740743P : E.M.PU Les Tamarins à Saint-Denis 9740794V E.M.PU Gisele Calmy à Saint-Denis 9740867Z : E.M.PU Langevin Saint-Joseph 9740891A : E.E.PU Françoise Dolto au Port 9740901L EM.PU Les Tulipiers à Saint-Denis 9740936Z : E.M.PU Grande Fontaine à Saint-Paul 9740992K E.M.PU Ravine Piment à Saint-Louis 9741267J : E.E.PU La Chaumière à Saint-Denis 9741351A : E.M.PU Imelda Grondin au Port 9741583C : E.M.PU Madame Carlo à Saint-Joseph 9740447T : E.E .PU Centre Cilaos à Cilaos 9740753A : E.M.PU Marie-Aline Wuathion à Sainte-Suzanne 9740823B : E.M.PU Champ-Fleuri à Saint-Denis</p>
	PROFIL	<p>Justifier d'une expérience significative en maternelle, d'au moins trois années, permettant de maîtriser les spécificités pédagogiques et éducatives propres aux jeunes enfants.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire preuve d'une grande capacité d'écoute et d'observation, essentielle pour comprendre les besoins des enfants et instaurer une relation de confiance avec les familles. • Travailler en partenariat étroit avec les différents acteurs institutionnels (collectivités, PMI, CAF, services sociaux, etc.), dans une logique de coopération et de cohérence éducative. • Faire preuve d'une disponibilité réelle et d'un engagement professionnel fort, garants de la continuité du projet pédagogique et de la qualité de l'accompagnement proposé aux enfants et à leurs familles. • Avoir une bonne connaissance du plurilinguisme, afin de valoriser la diversité linguistique et culturelle des élèves. • Posséder une expertise dans le domaine du développement du jeune enfant, notamment en ce qui concerne la construction des liens affectifs, les processus d'apprentissage, le développement du langage oral, ainsi qu'une culture solide en littérature de jeunesse.

	MISSIONS	<p>Sous l'autorité de l'inspecteur de la circonscription, l'enseignant assure les missions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • accueillir les enfants de moins de trois ans et leurs familles ; • accompagner l'adaptation progressive de l'enfant au milieu scolaire ; • concevoir et mettre en œuvre des situations d'enseignement favorisant les apprentissages fondamentaux, en accordant une attention particulière au développement du langage oral et à l'apprentissage du vivre ensemble ; • développer des partenariats avec les familles afin de les soutenir dans leur rôle éducatif et de favoriser une réelle coéducation ; • collaborer étroitement avec l'ensemble des professionnels intervenant dans la classe passerelle ; • participer à la conduite de projets de préparation aux apprentissages fondamentaux, menés en équipe d'école, selon les besoins exprimés par l'inspecteur ou l'inspectrice de circonscription. <p>En tant que responsable du projet pédagogique, l'enseignant veille à sa cohérence avec le projet d'école et à la continuité des apprentissages, notamment avec les enseignants de petite section, dans une logique de pôle d'enfants de moins de quatre ans. Il collabore activement avec les parents, les intervenants permanents (ATSEM, EJE) ainsi qu'avec les partenaires institutionnels et sociaux (CAF, PMI, travailleurs sociaux de proximité, et autres acteurs concernés). En dehors du temps de présence des enfants, les après-midis sont consacrés à la participation à des projets de préparation aux apprentissages fondamentaux, au sein de l'école d'affectation ou des écoles maternelles de proximité, sous le pilotage de l'inspecteur ou de l'inspectrice de circonscription.</p>
	CONDITIONS DE NOMINATION	<p>PEPAP : Poste à exigence particulière.</p> <p>Les avis favorables formulés par la commission de sélection seront valables pendant 3 ans : s'ils n'ont pas obtenu de poste concerné au mouvement 2026, les candidats bénéficiant d'un avis favorable pourront postuler de nouveau aux mouvements 2027 à 2029.</p>
CONTEXTE ADMINISTRATIF	MODALITÉS DE CANDIDATURE	Entretien avec une commission de recrutement et participation au mouvement obligatoire.
	PILOTE	<p>Karine SONN - Conseillère technique pour la maternelle auprès du Recteur Téléphone : 02 62 48 15 29 Mail : 9740593b@ac-reunion.fr</p>

12. CHARGÉ(E) DE MISSION AU CENTRE ACADÉMIQUE POUR LA SCOLARISATION DES ENFANTS ALLOPHONES NOUVELLEMENT ARRIVÉS ET DES ENFANTS ISSUS DE FAMILLES ITINÉRANTES ET DE VOYAGEURS (CASNAV)

IDENTIFICATION DU POSTE	LOCALISATION	9741078D : rectorat à Saint-Denis (5 rue du Maréchal Leclerc – 97490 Sainte-Clotilde) (4 postes vacants ou susceptibles d'être vacants)
	MISSIONS	<p>Les activités du CASNAV sont regroupées en 3 missions :</p> <p>1 – Le CASNAV est un centre de ressources pour les écoles et les établissements A ce titre, le chargé de mission devra :</p> <ul style="list-style-type: none"> - faciliter l'accueil et la prise en charge pédagogique des élèves nouvellement arrivés dans l'académie de La Réunion, qui ne possèdent pas suffisamment la langue française, par « des conseils et une aide pédagogique aux équipes enseignantes dans les écoles et les établissements, par des actions de formation, par la diffusion de documents pédagogiques ou autres ressources » ; - créer « des réseaux entre les enseignants des classes spécifiques et plus largement entre les équipes qui traitent de problématiques identiques » ; - constituer des centres de documentation spécialisés sur la scolarisation des nouveaux arrivants et aider à l'élaboration et à la mutualisation des outils pédagogiques ; - intervenir « dans la formation continue dans le cadre du plan académique de formation et de ses volets départementaux, ainsi que dans les formations portées par le CASNAV » ; - accompagner les enseignants UPEAA à la préparation aux épreuves de DELF Scolaire et-ou encadrer en tant qu'Examineur/Correcteur ces épreuves. <p>2 – Le CASNAV est un pôle d'expertise pour les responsables locaux du système éducatifs A ce titre, le chargé de mission devra :</p> <ul style="list-style-type: none"> - capitaliser l'information nécessaire à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique académique en faveur de l'intégration de nouveaux arrivants, par une collaboration avec tous les acteurs de terrain ; - actualiser « les données sur les effectifs des classes spécifiques » ; - analyser et faire connaître « les besoins en formation et en outils pédagogiques des personnels titulaires de classes spéciales et des équipes qui prennent en charge les élèves concernés » ; - concourir à une meilleure connaissance des parcours scolaires des élèves, en assurant les suivis de cohortes dans l'académie. <p>3 – Le CASNAV est une instance de coopération et de médiation avec les partenaires institutionnels et associatifs de l'école A ce titre, le chargé de mission devra :</p> <ul style="list-style-type: none"> - être l'interface « entre l'éducation nationale et d'autres services ou réseaux de ressources locales » ; - répondre à des demandes d'information, élaborer et animer des formations en partenariat auprès des acteurs nombreux et divers qui œuvrent dans le même domaine (élus et employés des collectivités

		territoriales, travailleurs sociaux, éducateurs, membres de l'association) ».
CONTEXTE ADMINISTRATIF	APTITUDES REQUISES (diplômes ou expérience)	<p>Le candidat devra :</p> <ul style="list-style-type: none"> - avoir une bonne connaissance de l'environnement, de ses caractéristiques, de ses ressources, - disposer à minima d'une licence FLE, - disposer de la certification FLS, - avoir enseigné à un public allophone, - avoir une capacité de rédaction et maîtriser la production d'écrits professionnels, - disposer d'une bonne capacité d'analyse et de synthèse, - disposer d'une expérience en conduite d'actions de formation, - maîtriser parfaitement l'outil informatique, - disposer d'un moyen de locomotion pour intervenir dans toute l'académie.
	NOMINATION	<i>Les avis favorables formulés par la commission de sélection seront valables pendant 3 ans: s'ils n'ont pas obtenu de poste concerné au mouvement 2026, les candidats bénéficiant d'un avis favorable pourront postuler de nouveau aux mouvements 2027 à 2029</i>
	MODALITÉS DE CANDIDATURE	Entretien avec une commission de recrutement et participation au mouvement
	PILOTE	<p>Romuald JANIN, Inspecteur de l'éducation nationale adjoint à l'inspectrice d'académie – directrice académique adjoint des services de l'éducation nationale Téléphone secrétariat A-IA-DAASEN : 0262 48 12 17</p> <p>Viviane BEN HAMIDA – Directrice du CASNAV Mail : casnav@ac-reunion.fr</p>

13. DÉLÉGUÉ(E) USEP

IDENTIFICATION DU POSTE	LOCALISATION	<p><i>Postes vacants ou susceptibles d'être vacants</i></p> <p>9740057U : circonscription de Tampon 1 9740060X : circonscription de Saint Benoît 9740062Z : circonscription de Saint Denis 2 9740451X : circonscription de Saint Leu 9740815T : circonscription du Port 1</p>
	PROFIL	<p>Se reporter à la convention de partenariat entre le ministre de l'éducation nationale et l'union sportive des écoles primaires (USEP) (BO N° 2 du 08 janvier 2015).</p>
	MISSIONS	<p><u>Formation - animation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser des rencontres sportives, en complémentarité avec l'EPS, pour les classes adhérentes, sur le temps scolaire et hors temps scolaire. - Proposer aux enfants adhérents un panel d'activités (traditionnelles, innovantes, culturelles...) tout au long de l'année scolaire. - Mettre en place et animer des rencontres à thème dans les domaines de la santé, du handicap, du développement durable, de la sécurité routière avec les documents pédagogiques nationaux et locaux. - Faire vivre et diffuser les outils et ressources pédagogiques de l'USEP aux adultes et enfants des associations. - Former des classes organisatrices USEP de rencontres de bassin. - Aider les Usépiens à organiser leurs rencontres sportives associatives (apport matériel et humain). - Organiser et encadrer des stages de dirigeants d'associations pour les enseignants et parents bénévoles. - Former le citoyen sportif de demain en encadrant le stage des jeunes élus et en accompagnant les projets initiés. - Participer aux actions de tutorat (service civique, brevet d'état, etc.). - Mettre en place des ateliers hors temps scolaire (école de sports, ateliers socioculturels) et recherche d'intervenants. - Aider les associations dans les projets d'accompagnement éducatif. - Travailler en étroite collaboration avec la Délégue Départementale USEP auquel il faudra régulièrement rendre compte. - Transmettre aux associations les informations émanant de la Délégue Départementale. - Aider à la mise en place des rencontres départementales USEP. - Participer aux réunions USEP/UNSS et collaborer avec le responsable de district de la zone concernée en vue de manifestations communes. - Participer aux groupes académiques EPS de manière à rendre complémentaire les actions et à optimiser la collaboration avec les CPC en charge du dossier EPS. - Participer, selon la demande, à l'organisation et au déroulement des animations pédagogiques et des stages EPS sur la circonscription du bassin.

- Participer aux rencontres de circonscriptions et académiques en fonction des disponibilités.

Secrétariat :

- Elaborer et transmettre aux associations USEP et à l'IEN en charge du dossier, un calendrier de rencontres par niveau ou cycle, d'après le nombre de classes engagées sur la commune.
- Concevoir des ateliers sportifs ou ateliers jeux.
- Faire des bilans réguliers des manifestations organisées.
- Assurer le rattrapage des journées annulées pour diverses raisons (intempéries, transport...), communiquer auprès de tous les partenaires.
- Rédiger les comptes-rendus des réunions.
- Contacter les municipalités pour le transport, la restauration, l'utilisation des stades, l'intervention des animateurs municipaux (ETAPS).
- Rédiger les demandes officielles auprès des partenaires institutionnels et autres.
- Collecter et rédiger des articles pour les médias et le site internet de l'USEP.
- Rédiger et déposer des dossiers de demande de subvention aux collectivités.
- Aider aux démarches administratives : obtention d'un numéro de SIRET, gestion de l'association, changement des membres du bureau.
- Aider les associations USEP au montage et suivi des dossiers de subvention.
- Gérer l'association de coordination : achat matériel, comptabilité, secrétariat, représentation auprès des collectivités.
- Accompagner la création d'associations USEP ou la remise en route d'association en sommeil.
- Rédiger un bilan annuel des activités de la zone pour l'AG du Comité Départemental.
- Participer, selon disponibilité, aux manifestations UFOLEP et Ligue de l'enseignement.

Information :

- Assister aux réunions mensuelles des délégués USEP de Zone et des directeurs de service de la Ligue de l'enseignement.
- Organiser des réunions hors temps scolaire (HTS) et sur le temps scolaire (TS) avec les délégués d'écoles (réunions de rentrée...).
- Transmettre des informations ponctuelles (subventions, événements...)
- Se tenir au courant des opérations et événements nationaux en participant aux webconférences nationales.
- Assister aux réunions des directions et services des sports pour la planification des demandes de réservation d'infrastructures sportives.
- Intervenir selon la demande aux réunions des directeurs d'école, de l'équipe pédagogique.
- Informer les responsables d'association des activités et manifestations de la Ligue de l'Enseignement et de l'UFOLEP.

	CONDITIONS DE NOMINATION	<p>PEPAP: Poste à exigence particulière.</p> <p>Les avis favorables formulés par la commission de sélection seront valables pendant 3 ans : s'ils n'ont pas obtenu de poste concerné au mouvement 2026, les candidats bénéficiant d'un avis favorable pourront postuler de nouveau aux mouvements 2027 à 2029.</p>
CONTEXTE ADMINISTRATIF	MODALITÉS DE CANDIDATURE	Entretien avec une commission de recrutement et participation au mouvement obligatoire.
	PILOTE	<p>Romuald JANIN, Inspecteur de l'éducation nationale adjoint à l'inspectrice d'académie – directrice académique adjoint des services de l'éducation nationale Téléphone secrétariat A-IA-DAASEN : 0262 48 12 17</p> <p>Corinne NOURY – Inspectrice de l'éducation nationale, en charge de la circonscription de Saint Joseph (Mission Académique EPS/USEP) Téléphone secrétariat circonscription : 0262 56 53 43</p>

14. ENSEIGNANT(E) EN UNITÉ D'ENSEIGNEMENT ACCUEILLANT LES ADOLESCENTS EN RUPTURE SCOLAIRE

IDENTIFICATION DU POSTE	LOCALISATION	<p><i>Postes vacants ou susceptibles d'être vacants</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - 9741561D : IME (UEAJ Unités Educatives d'Activités de jour à Saint-Pierre, rattachés aux services territoriaux de la PJJ) (1 poste) - 9741562E IME (UEAJ Unités Éducatives d'Activités de Jour de Sainte-Clotilde, rattachés aux services territoriaux de la PJJ) (1 poste)
	PROFIL	L'enseignant est placé sous l'autorité administrative et pédagogique de son administration d'appartenance et sous l'autorité fonctionnelle du directeur du service.
	CONTEXTE	<p>Ces unités d'enseignement comprennent des :</p> <ul style="list-style-type: none"> - enseignants, - éducateurs techniques, - éducateurs spécialisés, - psychologues.
	MISSIONS SPÉCIFIQUES	<p>Il s'agit, pour chaque jeune accueilli, de favoriser et créer les conditions d'accès à leur parcours d'insertion (scolaire ou professionnel).</p> <p>La participation aux réunions institutionnelles est indispensable dans le cadre du parcours de formation de chaque jeune.</p>
	FONCTIONS EXERCÉES	<ul style="list-style-type: none"> - Réconcilier les jeunes avec les apprentissages scolaires - Evaluer les acquis scolaires - Elaborer, à partir de cette évaluation diagnostique, un projet individuel - Favoriser la découverte de nouveaux espaces culturels - Préparer leur insertion professionnelle en s'appuyant sur le parcours Avenir.
	QUALITÉS REQUISES	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité d'adaptation, de disponibilité, de discrétion, aptitude à travailler en équipe et sur projets - Capacité d'intégration au sein d'une équipe pluridisciplinaire - Aptitude à gérer les conflits et bonne maîtrise de soi. <p>Le poste conviendrait à un enseignant ayant exercé face à des publics en grande difficulté et sachant s'inscrire dans le travail en équipe pluridisciplinaire.</p>
	TEMPS DE TRAVAIL DE L'AGENT	Temps de travail de l'enseignant : obligation de service réglementaires 21h face élèves + 3h de concertation.
	CONDITIONS DE NOMINATION	<p><i>Poste à exigence particulière PEPAP</i></p> <p><i>Les avis favorables formulés par la commission de sélection seront valables pendant 3 ans: s'ils n'ont pas obtenu de poste concerné au mouvement 2026, les candidats bénéficiant d'un avis favorable pourront postuler de nouveau aux mouvements 2027 à 2029.</i></p>
MODALITÉS DE CANDIDATURE	Entretien avec une commission de recrutement et participation obligatoire au mouvement.	

CONTEXTE ADMINISTRATIF	PILOTES	<p>Inspection SAEI – Antenne Nord-Ouest, Claude GOUDET-TROTET Mail : ce.9741708N@ac-reunion.fr 43 Rue Léopold Rambaud - 97400 St Denis / 0262 92 99 30</p> <p>Inspection SAEI- Antenne Sud, Laurent CLODIC Mail : ce.9741560C@ac-reunion.fr 64 Rue Roland Garros - 97430 Le Tampon / 0262 24 30 51</p>
------------------------	---------	--

15. ENSEIGNANT(E) EN UNITÉ D'ENSEIGNEMENT ACCUEILLANT LES ADOLESCENTS EN RUPTURE SCOLAIRE EN MAISON À CARACTÈRE SOCIAL (MECS)

IDENTIFICATION DU POSTE	LOCALISATION	<p><i>Postes vacants ou susceptibles d'être vacants</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - 9740854K : Unité pédagogique adaptée, rue Benjamin Hoarau Z.I. N°3 à Saint-Pierre (AAPEJ) (1 poste) - 9740854K : Unité pédagogique adaptée, Impasse Sundoro, route Notre Dame de la Paix, à la Plaine des Cafres (2 postes) (AAPEJ) - 9740854K : Unité pédagogique adaptée, Centre de jour, 57 route du Théâtre, à Saint-Gilles les Hauts (2 postes) (AAPEJ) - 9740727X : IME Les Filaos à Saint-Paul (2 postes : 1 St-Gilles / 1 La Possession)
	PROFIL	L'enseignant est placé sous l'autorité administrative et pédagogique de son administration d'appartenance et sous l'autorité fonctionnelle du directeur du service.
	CONTEXTE	<p>Ces unités d'enseignement comprennent des :</p> <ul style="list-style-type: none"> - enseignants, - éducateurs techniques, - éducateurs spécialisés, - psychologues.
	MISSIONS SPÉCIFIQUES	<p>Il s'agit pour chaque jeune accueilli de favoriser et créer les conditions d'accès à leur parcours d'insertion (scolaire ou professionnel). La participation aux réunions institutionnelles est indispensable dans le cadre du parcours de formation de chaque jeune.</p>
	FONCTIONS EXERCÉES	<ul style="list-style-type: none"> - Réconcilier les jeunes avec les apprentissages scolaires - Evaluer les acquis scolaires - Elaborer, à partir de cette évaluation diagnostique, un projet individuel - Favoriser la découverte de nouveaux espaces culturels - Préparer leur insertion professionnelle en s'appuyant sur le parcours Avenir.
	QUALITÉS REQUISES	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité d'adaptation, de disponibilité, de discrétion, aptitude à travailler en équipe et sur projets - Capacité d'intégration au sein d'une équipe pluridisciplinaire - Aptitude à gérer les conflits et bonne maîtrise de soi <p>Le poste conviendrait à un enseignant ayant exercé face à des publics en grande difficulté et sachant s'inscrire dans le travail en équipe pluridisciplinaire.</p>
	TEMPS DE TRAVAIL DE L'AGENT	Temps de travail de l'enseignant : obligation de service réglementaires 24h face aux élèves + 108h (concertations, synthèses, animations pédagogiques...), soit 27h hebdomadaires en moyenne.
CONDITIONS DE NOMINATION	<p>Poste à exigence particulière PEPAP</p> <p><i>Les avis favorables formulés par la commission de sélection seront valables pendant 3 ans : s'ils n'ont pas obtenu de poste concerné au mouvement 2026, les candidats bénéficiant d'un avis favorable pourront postuler de nouveau aux mouvements 2027 à 2029</i></p>	
MODALITÉS DE CANDIDATURE	Entretien avec une commission de recrutement et participation obligatoire au mouvement.	

CONTEXTE ADMINISTRATIF	PILOTES	<p>Inspection SAEI – Antenne Nord-Ouest, Claude GOUDET-TROTET Mail : ce.9741708N@ac-reunion.fr 43 Rue Léopold Rambaud - 97400 St Denis / 0262 92 99 30</p> <p>Inspection SAEI- Antenne Sud, Laurent CLODIC Mail : ce.9741560C@ac-reunion.fr 64 Rue Roland Garros - 97430 Le Tampon / 0262 24 30 51</p>
------------------------	---------	--

16. COORDONNATEUR(RICE) DES ÉCOLES DE MAFATE

IDENTIFICATION DU POSTE	LOCALISATION	<p>9741083J : circonscription La Possession 9741078D : Service Sûreté – Santé et Sécurité au Travail - rectorat</p>
	MISSIONS	<p>Sous l'autorité de l'inspecteur de circonscription, la coordinatrice/le coordinateur des écoles de MAFATE devra :</p> <ul style="list-style-type: none"> - être le garant du bon fonctionnement administratif, relationnel et pédagogique des cinq écoles du cirque de Mafate, - assurer la circulation de l'information et la mutualisation des ressources pédagogiques administratives, - établir et assurer le suivi du calendrier spécifique annuel des écoles de Mafate, - diriger les conseils de maîtres regroupés des écoles Mafate, - assurer un rôle de conseil pédagogique pour le fonctionnement des classes multi-niveaux, - chercher à valoriser et diffuser toute expérience et innovation qui contribueront à l'amélioration des pratiques en classes multi-niveaux ; - représenter Mafate lors des conseils école/collège et mettre en œuvre les liaisons par des interventions d'animation/coordination auprès des enseignants des écoles d'origine et de chacun des collèges d'accueil ; - assurer un suivi des élèves des écoles de Mafate tout au long de leur scolarité obligatoire ; - favoriser les actions de partenariats avec les collectivités territoriales, associations éducatives, culturelles et sportives et veiller à leur mise en œuvre en cohérence avec le projet d'école et le cadre institutionnel ; - représenter l'inspecteur de l'éducation nationale auprès des différents partenaires municipaux, associatifs et du Parc national.
	COMPÉTENCES	<ul style="list-style-type: none"> - Être attentif aux évolutions législatives et aux innovations - Savoir-faire relationnel pour obtenir l'adhésion et le consensus - Savoir se situer dans un environnement institutionnel élargi - Communiquer efficacement et faire circuler l'information - Être disponible par téléphone pour anticiper les difficultés en lien avec les remplacements prévisibles et la météorologie - Être créatif pour répondre aux spécificités des écoles de Mafate - Savoir établir des projets partenariaux, un planning annuel de fonctionnement - Concevoir et animer les conseils de maîtres, les animations pédagogiques, à destination des enseignants de Mafate et lien avec l'équipe de circonscription - Concevoir et renseigner un tableau de bord permettant de capitaliser et d'actualiser l'information nécessaire au suivi des écoles de Mafate - Savoir rendre compte de son action et avoir une bonne aisance rédactionnelle.

	<p>PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance des caractéristiques de la ruralité dans un environnement de haute montagne ou l’habitat est extrêmement éclaté - Connaissance ou intérêt pour le travail en classe unique - Connaissance ou intérêt pour l’utilisation du numérique dans le cadre des enseignements des TICE. Les écoles de Mafate ont été équipées dans le cadre d’un plan numérique rural. Elles sont donc équipées de TNI et d’une classe mobile - Capacité à travailler en équipe malgré la distance. Les concertations se déroulent à la circonscription de La Possession une fois par période - Avoir une solide connaissance des fonctions d’un directeur d’école - Avoir une culture pédagogique approfondie, notamment dans le domaine de l’enseignement en classe multi-niveaux - Maîtriser les outils informatiques disponibles pour la gestion de l’école (Onde...) et pour l’enseignement - Avoir des connaissances concernant la formation des adultes - Avoir une bonne connaissance des textes réglementaires - Avoir si possible une expérience (en tant que titulaire ou remplaçant) du métier d’enseignant dans une école de Mafate.
	<p>CONDITION DE NOMINATION</p>	<p>PEPAP: Poste à exigence particulière. Les avis favorables formulés par la commission de sélection seront valables pendant 3 ans: s’ils n’ont pas obtenu de poste concerné au mouvement 2026, les candidats bénéficiant d’un avis favorable pourront postuler de nouveau aux mouvements 2027 à 2029.</p>
<p>CONTEXTE ADMINISTRATIF</p>	<p>MODALITÉS DE CANDIDATURE</p>	<p>Entretien avec une commission de recrutement et participation au mouvement obligatoire.</p>
	<p>PILOTE</p>	<p>Ramadani MATTOIR – Inspecteur de l’Education Nationale - circonscription de La Possession Téléphone secrétariat IEN : 0262 43 39 73</p>

17. DIRECTEUR(RICE) D'ÉCOLE À MAFATE

IDENTIFICATION DU POSTE	LOCALISATION	<p>9740186J E.E.PU Léonard Thomas à Grand-Place, La Possession 9740295C E.P.PU Marla à Saint-Paul 9741356F E.E.PU Ilet Aurère à Saint-Paul 9740893C E.P.PU Arthur Attache à Ilet des Orangers, la Possession 9741222K E.P.PU André Bègue à La Nouvelle, La Possession</p> <p>Poste situé dans une zone rurale isolée, bénéficiant de liens étroits avec les acteurs du bassin de vie, qui offre un cadre de vie agréable, proche de la nature et des grands espaces.</p>
	PROJET D'ÉCOLE	<p>Orientation du projet de circonscription :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer un climat scolaire propice aux apprentissages. - Ecole du Dehors avec l'école Aurère. - Non au harcèlement « plan de prévention du harcèlement et de cyberharcèlement entre élèves décliné dans les écoles élémentaires » (pHARe). - Faire progresser tous les jeunes pour réduire les inégalités scolaires. - Missions médicales PMI, médecin scolaire, psychologue Education Nationale. - Piloter la stratégie académique au plus près des acteurs de terrain et renforcer les liens avec les collectivités et les partenaires. - Le journal des écoles de Mafate « Le Rougail du Petit Mafatais ». - Conforter la classe comme un lieu d'épanouissement et de réussite.
	MISSIONS	<p>Les missions sont celles habituellement dévolues aux adjoints et directeurs d'école.</p> <p>Toutefois, l'attention des candidats est attirée sur les contraintes liées à la situation géographique de ces postes. Leurs spécificités sont nombreuses. Elles demandent donc des qualités particulières aux personnes qui y postulent, vérifiées, par ailleurs, par une visite médicale régulière.</p> <p>Enseigner en classe unique dans un milieu enclavé accessible uniquement à pied ou en hélicoptère.</p> <p>Assurer les trois missions du directeur : pédagogiques, administratives et relationnelles.</p>
	COMPÉTENCES ET / OU APTITUDES ATTENDUES	<p><u>Du point de vue de la vie quotidienne :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - bonne condition physique pour pouvoir se rendre sur place et en sortir malgré les conditions météorologiques (il y a en fonction des îlets, entre deux et quatre heures de marche sportive), - disposer d'une bonne santé physique (ne pas connaître de troubles physiques mineurs constituant un handicap dans des conditions de déplacement dans le cirque, exemple : vertige),

		<ul style="list-style-type: none"> - avoir des capacités à supporter l'isolement et des conditions de vie simples, notamment au niveau de l'hébergement, - avoir des qualités relationnelles envers les habitants des îlets. <p><u>Du point de vue professionnel :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - posséder une connaissance des caractéristiques de la ruralité dans un environnement de haute montagne où l'habitat est extrêmement éclaté, - avoir de la connaissance ou de l'intérêt pour le travail en classe unique, - avoir des compétences numériques, - avoir une capacité à travailler en équipe malgré la distance. Les concertations se déroulent à la circonscription de La Possession une fois par période - savoir se conformer au référentiel de compétences du professeur des écoles.
	CONDITION DE NOMINATION	<p>PEPAP: Poste à exigence particulière.</p> <p>Les avis favorables formulés par la commission de sélection seront valables pendant 3 ans: s'ils n'ont pas obtenu de poste concerné au mouvement 2026, les candidats bénéficiant d'un avis favorable pourront postuler de nouveau aux mouvements 2027 à 2029.</p>
CONTEXTE ADMINISTRATIF	MODALITÉS DE CANDIDATURE	Entretien avec une commission de recrutement et participation au mouvement obligatoire.
	PILOTE	Ramadani MATTOIR – Inspecteur de l'Education Nationale - circonscription de La Possession Téléphone secrétariat IEN : 0262 43 39 73

18. ÉVALUATEUR(TRICE) PARCOURS SCOLAIRE ENSEIGNANT(E) SPÉCIALISÉ(E) OU PSYCHOLOGUE
SCOLAIRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE À LA MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES
(MDPH)

IDENTIFICATION DU POSTE	LOCALISATION	9741513B : Maison départementale des personnes handicapées – SAINT DENIS
	STATUT	<p>L'agent recruté est mis à disposition de la MDPH. Il conserve les garanties attachées à son administration d'origine. La durée hebdomadaire de travail est fixée en référence aux obligations réglementaires de service des personnels chargés de fonctions administratives (1607 heures annuelles).</p> <p>La mise à disposition est prononcée pour une durée de 3 ans renouvelable sans limite de durée et par tacite reconduction.</p> <p>A l'issue de la mise à disposition, l'agent participe au mouvement départemental. Celle-ci peut prendre fin à tout moment, à la demande de l'intéressé ou à la demande de l'une des deux structures en respectant un préavis de 3 mois.</p> <p>Il est placé sous l'autorité fonctionnelle du directeur de la MDPH et met ses compétences au service des missions d'accueil, d'information, d'évaluation et d'accompagnement du parcours des enfants handicapés et de leurs familles.</p> <p>Il est placé sous l'autorité hiérarchique de l'IEN en charge de la circonscription école inclusive Nord-Est.</p>
	MISSIONS	<p>Il intervient au profit des demandes liées à la scolarisation des enfants handicapés (aide à l'élaboration du projet de vie, évaluation des besoins, rédaction du projet personnalisé de scolarisation).</p> <p>Dans sa mission, il travaille en équipe pluridisciplinaire, gère les relations avec les établissements et services médico-sociaux et les maîtres spécialisés référents.</p> <p><u>Principales tâches liées à la mission :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Relations avec les maîtres spécialisés référents, les familles et les autres membres de l'équipe pluridisciplinaire d'évaluation • Evaluation en équipe pluridisciplinaire interne des demandes de parcours de scolarisation avec ou sans orientation vers un ESMS : construction du Projet personnalisé de scolarisation (PPS), en lien avec la famille et les partenaires • Evaluation en équipe pluridisciplinaire partenariale des premières demandes de parcours de scolarisation (enseignants référents, psychologues de l'éducation nationale, établissements et services médico-sociaux, dispositifs de droit commun) • Accompagnement des personnes dans l'application de leurs droits, notamment dans le cas de situations complexes ou de rupture de parcours (démarche Plan d'accompagnement global).
	PROFIL COMPETENCES	<ul style="list-style-type: none"> - Enseignant spécialisé titulaire d'un CAPPEI, 2CASH, CAEI, d'un CAPSAIS ou d'un CAPA-SH (toutes options) ou Psychologue scolaire de l'Éducation nationale - Intérêt pour les questions relatives au handicap

	<ul style="list-style-type: none"> - Capacité organisationnelle et grande rigueur professionnelle - Disponibilité et discrétion - Qualités relationnelles et rédactionnelles - Capacité à dialoguer avec les partenaires - Connaissance maîtrisée du système éducatif en général, des dispositions concernant les besoins éducatifs particuliers, des différents dispositifs de l'éducation spécialisée ainsi que de la législation concernant la scolarisation des enfants handicapés et plus globalement l'école inclusive - Maîtrise de l'outil informatique. <p>La MDPH est un service public ouvert tout au long de l'année. A ce titre, l'agent mis à disposition doit pouvoir faire preuve d'adaptabilité dans l'organisation de son travail.</p>
CONDITION DE NOMINATION	<p>PEPAP: Poste à exigence particulière.</p> <p><i>Les avis favorables formulés par la commission de sélection seront valables pendant 3 ans: s'ils n'ont pas obtenu de poste concerné au mouvement 2026, les candidats bénéficiant d'un avis favorable pourront postuler de nouveau aux mouvements 2027 à 2029.</i></p>
MODALITÉS DE CANDIDATURE	Entretien avec une commission de recrutement et participation au mouvement obligatoire.
PILOTES	<p>Inspection SAEI – Antenne Nord-Est, Jean DEVRIES Mail : ce.9741943u@ac-reunion.fr 43 Rue Léopold Rambaud - 97400 St Denis / 0262 92 99 30</p> <p>Inspection SAEI – Antenne Nord-Ouest, Claude GOUDET-TROTET Mail : ce.9741708N@ac-reunion.fr 43 Rue Léopold Rambaud - 97400 St Denis / 0262 92 99 30</p> <p>Inspection SAEI- Antenne Sud, Laurent CLODIC Mail : ce.9741560C@ac-reunion.fr 64 Rue Roland Garros - 97430 Le Tampon / 0262 24 30 51</p>

II.POSTES A PROFIL (hors mouvement)

1. ENSEIGNANT(E) EN UNITÉ LOCALISÉE POUR L'INCLUSION SCOLAIRE (ULIS) TROUBLES SPÉCIFIQUES DU LANGAGE ET DES APPRENTISSAGES (SPÉCIFIQUES DU LANGAGES ET DES APPRENTISSAGES (TSLA)		
IDENTIFICATION DU POSTE	LOCALISATION	9741318P E.E.PU José Barau Ste-Suzanne
	MISSIONS	<p>L'enseignant coordonnateur ULIS assure :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'enseignement aux élèves lors des temps de regroupement au sein de l'ULIS, - la coordination de l'ULIS et des relations avec les partenaires extérieurs, - un rôle de conseil auprès de la communauté éducative en qualité de personne ressource, - le lien constant avec le partenaire médicosocial partenaire permanent du dispositif (CMPP de Ste Suzanne). <p>RESPONSABILITES :</p> <p>Il organise le travail des élèves en situation de handicap en fonction des projets personnalisés de scolarisation (PPS), en lien avec les équipes de suivi de scolarisation.</p> <p>SPECIFICITES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - il favorise le fonctionnement inclusif de l'ULIS, - il actualise ses connaissances et ses compétences pour mieux répondre aux besoins particuliers de ses élèves. - le coordonnateur de l'ULIS TSLA travaille en étroite collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire du CMPP de référence (orthophoniste, psychomotricien, psychologue, médecin, etc.), afin d'assurer une articulation cohérente entre les suivis thérapeutiques et les projets pédagogiques, dans le respect du parcours de l'élève.
	COMPÉTENCES TECHNIQUES REQUISES	<p>AVOIR DES CONNAISSANCES SUR :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les dispositifs législatifs et réglementaires en faveur des élèves présentant des troubles des apprentissages (dyslexie, dysphasie, dyscalculie...), - le fonctionnement des différentes instances prenant en charge les élèves présentant des troubles des apprentissages (dyslexie, dysphasie, dyscalculie...), - les troubles spécifiques du langage et des apprentissages, - les apports des neurosciences en matière d'apprentissage à l'école. <p>CAPACITES ATTENDUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - travailler en équipe (école et partenaires extérieurs), - intégrer les évolutions au niveau des neurosciences, - avoir une expérience confirmée dans la prise en charge et dans les apprentissages, - savoir développer des pratiques pédagogiques qui tiennent compte des connaissances en neurosciences.

		<p><u>APTITUDES :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - disponibilité, - ouverture aux autres, - sens de l'écoute, - capacité de se remettre en cause, - empathie, - implication dans un travail de groupe, - adaptation aux changements rapides, - précision et rigueur, - organisation et méthode, - prise d'initiatives, - installation d'une relation de confiance avec ses interlocuteurs, - respect de la confidentialité.
	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	Enseignant spécialisé titulaire du CAEI, CAPSAIS, CAPA SH ou CAPPEI. Si le candidat ne détient pas la certification avec le module professionnalisation correspondant au poste, il devra suivre la formation complémentaire
CONTEXTE ADMINISTRATIF	NOMINATION	PAP : Poste appel à candidature 1 poste 1 personne. Poste à avis. Affectation prononcée hors mouvement.
	MODALITÉS DE CANDIDATURE	Les avis favorables seront classés.
	PILOTES	<p>Inspection SAEI – Antenne Nord-Est, Jean DEVRIES Mail : ce.9741943U@ac-reunion.fr 43 Rue Léopold Rambaud - 97400 St Denis / 0262 92 99 30</p> <p>Inspection SAEI – Antenne Nord-Ouest, Claude GOUDET-TROTET Mail : ce.9741708N@ac-reunion.fr 43 Rue Léopold Rambaud - 97400 St Denis / 0262 92 99 30</p> <p>Inspection SAEI- Antenne Sud, Laurent CLODIC Mail : ce.9741560C@ac-reunion.fr 64 Rue Roland Garros - 97430 Le Tampon / 0262 24 30 51</p>

2. ENSEIGNANT EN CENTRE EDUCATIF FERME

IDENTIFICATION DU POSTE	LOCALISATION	<p>9741540F Centre éducatif fermé – 40 chemin Morange – Saint Anne (support n°131147547) Association AAPEJ (ex APECA)</p>
	PRINCIPALES ACTIVITÉS OU TACHES	<p><u>NATURE DU POSTE :</u></p> <p>Au sein d’une équipe pluriprofessionnelle (éducateurs, psychologue, professeur de lycée professionnel, etc.), l’enseignant exerce ses fonctions, sous l’autorité fonctionnelle du directeur du CEF et sous l’autorité hiérarchique de l’Inspecteur de l’éducation nationale en charge du dossier des mineurs suivis dans un cadre pénal.</p> <p>Dans le cadre du partenariat rappelé par la circulaire conjointe entre la PJJ et l’éducation nationale numéro 2015-121 du 3 juillet 2015, un poste d’enseignant est mis à disposition au sein du CEF.</p> <p>L’établissement accueille des mineurs de 13 à 16 ans ou 15 à 18 ans, placés par décision judiciaire pénale dans le cadre d’une alternative à l’incarcération, majoritairement en rupture avec l’institution scolaire depuis plusieurs mois, voire plusieurs années.</p> <p><u>MISSIONS :</u></p> <p>L’enseignant est à l’initiative du projet pédagogique. Il aide à élaborer le projet personnel d’orientation. Il travaille en partenariat avec les collègues d’origine des jeunes afin d’aménager une scolarité en temps partagé entre CEF et l’établissement scolaire quand l’évolution du jeune le permet (accord du magistrat).</p> <p>L’emploi du temps scolaire est organisé avec l’équipe du CEF, en veillant à une répartition harmonieuse avec les autres activités sur la semaine. Les interventions de l’enseignant et des autres formateurs (éducateurs scolaires ou techniques, professeurs techniques) sont complémentaires et coordonnées dans le cadre du projet pédagogique.</p> <p><u>FONCTIONS :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaborer et conduire des évaluations de compétences pour les mineurs accueillis et contribuer à l’élaboration de rapports sur l’évolution du mineur accueilli. - Assurer une part importante des temps d’enseignement aux jeunes qui ne bénéficient pas d’une inclusion scolaire, notamment en effectuant un travail de remédiation aux difficultés d’acquisition. - Promouvoir l’inclusion scolaire et l’insertion sociale et professionnelle. - Accompagner le mineur dans la construction et la réalisation de son projet scolaire et professionnel en lien avec l’équipe pluri professionnelle, la famille et les différents partenaires de la scolarité et de la formation. - Inscrire les temps d’enseignement en complémentarité des autres interventions (activités sportives, culturelles, de citoyenneté, de santé et de prévention). - Participer aux réunions institutionnelles et d’étude de situations. - Contribuer à l’élaboration des rapports d’évolution des mineurs accueillis adressés aux magistrats. <p><u>TEMPS DE SERVICE :</u> Les personnels enseignants du premier degré, exerçant en CEF, sont tenus d’assurer sur trente-six semaines :</p>

1° un service d'enseignement de vingt et une heures hebdomadaires ;
2° trois heures hebdomadaires forfaitaires en moyenne annuelle, soit cent huit heures annuelles forfaitaires, notamment consacrées aux activités de coordination et de concertation ainsi qu'au suivi et à l'évaluation des jeunes en CEF. (Circulaire n° 2018-154 du 14 janvier 2019 Accès à l'éducation et au savoir des mineurs placés en centre éducatif fermé

	COMPÉTENCES TECHNIQUES REQUISES	<ul style="list-style-type: none"> - Bonne connaissance des publics adolescents en difficulté et la volonté de s'engager auprès d'eux - Capacité de concevoir des réponses pertinentes à la diversité des situations de rupture, de mener des actions pédagogiques différenciées et d'élaborer des parcours de remédiation individualisés - Aptitude à travailler en équipe et à s'intégrer au sein d'une équipe pluridisciplinaire, - Connaissance des mécanismes et des ressources de l'orientation et de l'insertion (CIO, mission locale, etc.) et des institutions de droit commun en formation - Capacité de représenter institutionnellement l'éducation nationale auprès de partenaires, de rendre compte, régulièrement, auprès de sa hiérarchie, du travail effectué afin de préserver un partenariat de qualité ; - Bonne connaissance des institutions et du fonctionnement de l'éducation nationale - Capacité à s'adapter à une culture professionnelle différente.
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (Diplômes ou expérience)	<p>Titulaire du CAEI, CAPSAIS, CAPA SH option F ou CAPPEI (parcours EGPA de préférence, milieu pénitentiaire ou centre éducatif fermé). Si le candidat ne détient pas la certification avec le module professionnalisation correspondant au poste, il devra suivre la formation complémentaire. Expérience indispensable auprès d'adolescents en situation de grande difficulté scolaire.</p>
	NOMINATION	<p>PAP : Poste à profil avec appel à candidatures Affectation hors mouvement.</p>
	MODALITÉS DE CANDIDATURE	<p>Les avis favorables seront classés.</p>
	PILOTES	<p>Association AAPEJ (ex APECA) Inspection SAEI – Antenne Nord-Ouest, Claude GOUDET-TROTET Mail : ce.9741708N@ac-reunion.fr 43 Rue Léopold Rambaud - 97400 St Denis / 0262 92 99 30</p>

3. RÉFÉRENT(E) DE BASSIN LANGUE VIVANTE ET CULTURE RÉGIONALE

IDENTIFICATION DU POSTE	LOCALISATION	Bassin EST : 9740999T : EMPU Les Hibiscus, circonscription de Saint-Benoît
	PROFIL	<p>Professeur des écoles possédant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un DEUG, licence ou master avec une option linguistique et/ou socio linguistique, - la certification FLS ou FLE (français langue seconde ou français langue étrangère), - une formation sur le bilinguisme, - une connaissance des dispositifs amenant au plurilinguisme... - être habilité en langue et culture régionale (créole réunionnais), - avoir une expérience professionnelle en classe ordinaire d'au moins 5 ans au 01/09/2025, - avoir une bonne connaissance en matière d'enseignement du français en milieu créolophone, <p>Les professeurs référents en <i>Langue et culture régionales</i> interviendront dans les écoles d'un bassin.</p>
	MISSIONS	<ul style="list-style-type: none"> - impulsion, aide à l'élaboration et à la mise en place de projets en langue et culture régionales ; - intervention dans les classes/écoles en fonction des projets des écoles, des réseaux, des circonscriptions ; - collaboration avec les équipes de circonscription pour la création d'outils pédagogiques (supports, progressions d'enseignement de la langue, programmations d'activités, modules de formation en présentiel et en distanciel, mise en œuvre de projets...); - animation en direction des enseignants habilités du bassin ; - participation à la formation des enseignants dans le domaine de la langue et de la culture régionale ; - suivi des enseignants habilités provisoires ou définitifs sur le terrain : visite de conseil, aide à la conception de séquences, visite d'habilitation ; - suivi des classes bilingues et impulsion en vue d'un parcours de continuité ; - coordination des sites LVR en liaison avec les référents de circonscription ; - mise en place des actions pédagogiques et évaluation des compétences linguistiques des élèves en étroite collaboration avec les enseignants de classe ; - tissage partenarial avec les acteurs éducatifs et culturels. <p><u>De manière générale:</u> animer, développer et contribuer au double objectif de transmission et d'enseignement de la langue et de la culture régionale dans le respect des textes en vigueur.</p>
	COMPÉTENCES ATTENDUES	<ul style="list-style-type: none"> - avoir une bonne connaissance de la situation linguistique de La Réunion ; - être capable d'analyser professionnellement cette situation linguistique, les implications pédagogiques et les impacts sur le développement des savoirs des élèves ; - être en mesure de différencier l'enseignement dans deux langues et le bilinguisme ;

		<ul style="list-style-type: none"> - avoir une bonne maîtrise du créole : être capable d’analyser une production linguistique en créole réunionnais, être un locuteur confirmé ; - connaître la littérature réunionnaise d’expression créole et française: connaître les principales composantes de la culture réunionnaise ; - mobiliser ses compétences dans le domaine du numérique pour valoriser des actions, outils, supports, gestes professionnels ; - mettre en œuvre des activités de sensibilisation à la culture et des séances d’enseignement en LVR en présence d’élèves et d’enseignants ; - avoir des compétences pédagogiques et didactiques relatives à la mise en œuvre d’un enseignement du français en milieu créolophone ; - contribuer à la formation et au suivi d’un groupe d’enseignants dans le domaine de la LCR, en présentiel et en distanciel ; - avoir des compétences dans le domaine des arts (visuels, musique, langage...); - être capable de travailler en équipe pour mener une réflexion autour des difficultés des élèves, proposer des réponses adaptées, les évaluer et analyser. <p><u>De manière générale</u>: être en mesure d’intégrer pleinement son action dans les axes du projet LCR de l’Académie – Plan Créole 2020-2024 et PSA.</p>
	CONDITIONS DE NOMINATION	<p>PAP : Poste appel à candidature 1 poste 1 personne. Poste à avis. Affectation prononcée hors mouvement.</p>
CONTEXTE ADMINISTRATIF	MODALITÉS DE CANDIDATURE	Entretien avec une commission de recrutement. Les avis favorables seront classés.
	PILOTE	<p>Marie-Nadège CANTALIA-TEGALI – Inspectrice éducation nationale, en charge de la circonscription de Saint Denis 3 – Correspondante académique Plan Langues Téléphone secrétariat : 0262 21 14 24</p>

4. COORDONNATEUR(RICE) POLE D'APPUI A LA SCOLARITE (PAS)

4. COORDONNATEUR(RICE) POLE D'APPUI A LA SCOLARITE (PAS)		
	LOCALISATION	EPLE de rattachement du PAS 10 postes vacants à pourvoir
IDENTIFICATION DU POSTE	TEXTES DE REFERENCE	<p>- Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté de personnes handicapées.</p> <p>- Loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 pour la refondation de l'école de la République.</p> <p>- Juillet 2018 : Ensemble pour l'école inclusive (MEN).</p> <p>BO n°10 du 11 mars 2021 : Formation professionnelle spécialisée et certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive.</p>
	CONTEXTE	<p>Le pôle d'appui à la scolarité a pour mission première d'accueillir les familles et de répondre aux besoins éducatifs particuliers des élèves. Enrichi de compétences pluridisciplinaires grâce à la présence de professionnels du médico-social, ce pôle est chargé d'apporter une réponse rapide et efficace aux familles, un accompagnement des équipes enseignantes pour renforcer la réussite de tous les élèves à l'école. L'équipe PAS peut être élargie à tout professionnel susceptible d'apporter une expertise et une réponse adaptée aux besoins des élèves.</p> <p>Son secteur d'intervention comprend des établissements scolaires du premier et du second degrés.</p> <p>Le coordonnateur PAS est placé sous l'autorité hiérarchique de l'IA-DAASEN en charge de l'école inclusive.</p>
	MISSIONS	<p>-Soutenir la relation de confiance entre le service public de l'éducation et les familles pour la scolarisation de leurs enfants en garantissant la mise en place rapide de réponses de 1er niveau.</p> <p>-Recevoir les familles qui sollicitent le PAS, faire un état des lieux sur la situation de l'élève (historique des actions déjà mises en œuvre : différenciations ciblées, PPRE, aménagements...), leur communiquer les propositions de réponses du PAS.</p> <p>-Expertiser et identifier les besoins des élèves en collaboration avec les autres partenaires du PAS. Proposer des réponses envisagées aux équipes pédagogiques.</p> <p>-Veiller à nouer des liens avec l'ensemble des partenaires présents sur le territoire du PAS, afin de pouvoir répondre de manière coordonnée et rapide aux situations d'élèves.</p> <p>-Améliorer la qualité et la pertinence des mesures d'accessibilité pédagogiques et environnementales pour favoriser l'apprentissage de tous les élèves (CUA : Conception Universelle des Apprentissages) en formulant des réponses pédagogiques adaptées à la diversité des élèves.</p> <p>-Coordonner l'équipe du PAS et les personnes ressources au plus près de l'élève et de ses besoins éducatifs particuliers.</p> <p>-Assurer une mission de Personne Ressource pour les équipes pédagogiques.</p> <p>-Rendre compte de son activité aux supérieurs hiérarchiques et tenir des tableaux de bord en lien avec les sollicitations et réponses apportées.</p>

	<p>COMPETENCES ATTENDUES</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir travailler en équipe restreinte au sein du PAS et en équipe élargie avec les différents partenaires internes et externes à l'éducation nationale (MDPH, PIAL, pôle ressource, famille...) afin de pouvoir répondre de manière coordonnée et rapide aux situations d'élèves à besoins éducatifs particuliers. - Connaître les mesures d'accessibilité, d'adaptation et de compensation en lien avec les besoins des élèves et maîtrise les processus cognitifs qui sous-tendent les apprentissages. - Être expert de l'analyse des besoins éducatifs particuliers et des réponses à construire en équipe. - Faire preuve d'une bonne connaissance des spécificités du premier et du second degrés. - Agir en référence constante au principe de l'éducabilité cognitive. - Savoir faire preuve de bonnes capacités relationnelles, d'adaptation, d'écoute et de réactivité. - Connaître l'environnement réglementaire et institutionnel concernant la scolarisation, les aides spécifiques, les différents dispositifs (PAI / PPS / PAP / LPI / Gevasco / ...) qui peuvent accompagner les élèves dans leurs parcours scolaires. - Faire preuve de maîtrise des outils numériques et des applications institutionnelles. - Être capable de suivre des dossiers avec rigueur et précision (tableau de bord, rapport d'activités...). - Avoir des compétences rédactionnelles (comptes-rendus, bilans, documents divers...).
	<p>PROFIL</p>	<p>Postes ouverts aux enseignants du premier degré titulaires ayant une réelle appétence pour l'accompagnement et la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers et une expertise pédagogique reconnue.</p>
	<p>CONDITIONS D'EXERCICE</p>	<p>100 % (1607 heures).</p> <p>La charge de travail du coordonnateur PAS dépasse le simple cadre horaire scolaire et nécessite une disponibilité élargie. Ce poste oblige à un changement de posture professionnelle.</p> <p>Mobilité sur le territoire du PAS. L'académie est découpée en 28 PAS qui correspondent géographiquement à la cartographie des PIAL.</p> <p>Affectation administrative au rectorat et rattachement à un EPLE du PAS.</p> <p>Entretien professionnel annuel.</p>
	<p>CONDITIONS DE NOMINATION</p>	<p>PAP : Poste appel à candidature 1 poste 1 personne. Poste à avis. Affectation prononcée hors mouvement.</p>
	<p>MODALITÉS DE CANDIDATURE</p>	<p>Entretien avec une commission de recrutement. Les avis favorables seront classés.</p>

CONTEXTE ADMINISTRATIF

PILOTE

IA-DAASEN en charge des lycées et de l'enseignement supérieur
ce.ia-daasen-les@ac-reunion.fr